

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 mars 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - Mme REVEL-LEFEVRE**Membres excusés** : M. MARTIN - M. DANIERE - M. BEKHTAOUI - M. BRIOT (pouvoir M. DUGOURD)**Membres absents** : M. NUDANT - M. BAZIN - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - M. J.P. GUION - Mme THYEBALD - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE**OBJET****DE LA DELIBERATION****Rue des Marcs d'Or – Cession de terrain**

Monsieur PRIBETICH, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Équipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

M. Olivier Ferrut a sollicité la Ville pour que celle-ci lui cède un terrain de 115 m², adjacent à sa propriété, dont le devenir était lié à la mise à l'alignement de la rue des Marcs d'Or, qui a été depuis supprimée.

La vente de ce bien comportant pour partie un bâtiment de stockage (citerne), permettrait de régulariser la situation foncière d'un terrain dont la Ville n' a plus l'utilité, celui-ci étant encastré dans la propriété de M. Ferrut.

Il est proposé de procéder à la cession de ce terrain cadastré section EL n°584 d'une superficie de 115 m², au profit de M. Olivier Ferrut, moyennant le prix de 5 750 €, conforme à l'évaluation de la direction des services fiscaux.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Équipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1° décider la cession par la Ville, à M. Olivier Ferrut – 7-9, rue des Marcs d'Or – 21000 Dijon, d'un terrain rue des Marcs d'Or, cadastré section EL n°584, d'une superficie de 115 m², pour la somme de 5 750 €, soit 50 € le m² ;

2° dire qu'il sera procédé à cette cession par acte notarié ;

3° m'autoriser à signer, au nom de la Ville, tout acte à intervenir pour l'application de cette décision et autoriser Mme le Trésorier Municipal à percevoir le produit de la vente.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT